



Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Salvator - 13274 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. 04 91 74 51 70 et 71 - Fax 04 91 74 51 73 - Courriel : yves.baille@ap-hm.fr
Site web : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

Les épidémies de choléra de 1834 à 1835 à Marseille par le Professeur Georges François

Le choléra est une maladie transmissible, endémoépidémique, provoquée par des bactéries du genre *vibrio*. Il est acquis que la transmission du choléra se fait toujours par voie orale, soit directement par contact avec les selles d'un malade ou d'un porteur sain de vibrions, soit indirectement par ingestion d'eau ou d'aliments contaminés.

L'origine hydrique du choléra explique le réensemencement régulier des eaux par les déjections et le linge des malades, en particulier dans le delta du Gange où il sévit de façon endémique depuis des siècles. Lorsque le choléra arrive en Europe, en 1823, on ignore tout de l'origine et du mode de transmission de la maladie.

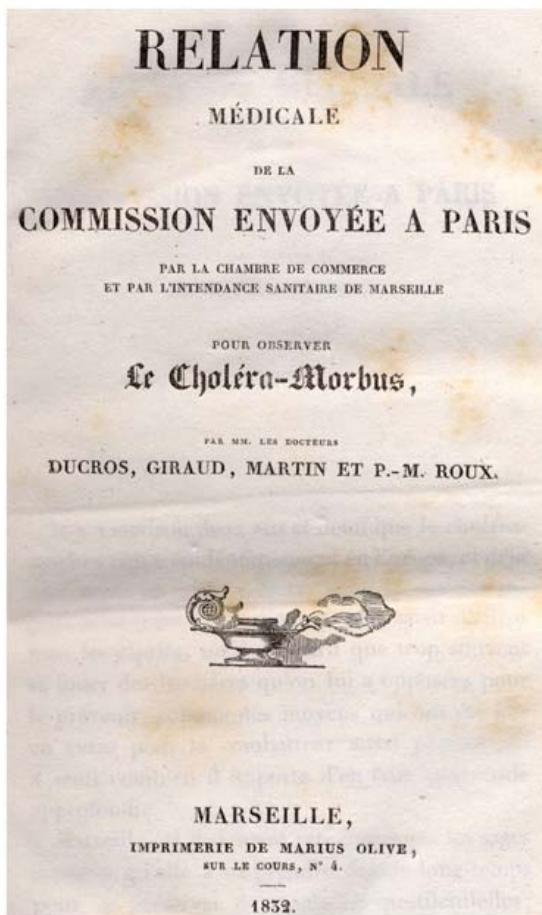
Des débats sans fin opposent à l'Académie de médecine et dans la presse, les contagionistes et les anticontagionistes.

Pour les premiers, la maladie peut se communiquer d'individu à individu par voie aérienne (les "miasmes") ce qui justifie d'imposer aux sujets suspects ou atteints une quarantaine plus ou moins longue.

A l'opposé, les anticontagionistes considèrent l'isolement comme inutile, "la maladie ne pouvant être ni importée, ni communiquée". Leur argument principal est que l'on peut toucher des centaines de cholériques et respirer leur haleine sans pour autant contracter la maladie.

Le débat est surtout pollué par les intérêts socio économiques. En témoigne le mémoire adressé par un médecin russe, le docteur Jacknichen à l'Académie des Sciences à Paris en 1831, dans lequel il insiste sur

"la nouvelle affligeante pour le commerce que les navires arrivant d'Odessa à Marseille y sont soumis à une quarantaine de quarante jours. Serait-ce encore un de ces innombrables malheurs qui fondent sur les négociants à la suite de certains rapports sur le choléra pestilentiel".



A Marseille, comme ailleurs, l'apparition du choléra donna lieu au même type de controverse.

Lorsque le choléra atteint Paris en 1832, la question de la contagion est loin d'être tranchée. Des médecins, de crainte de manquer de personnel soignant, soutiennent publiquement la thèse de la non contagion. Il s'agit également d'éviter la peur panique des populations avec ses conséquences économiques et sociales.

A Marseille, encore épargnée, les autorités envoient dans la capitale deux commissions médicales. (*illustration ci-contre*).

Les rapports de ces commissions montrent l'état de panique qui règne à Paris, relatent les émeutes survenues lors des obsèques du Général Lamarque en raison de rumeurs d'empoisonnement, mais surtout rapportent les mesures d'hygiène nécessaires, les moyens de lutte et d'isolement et l'organisation des bureaux de secours dans les douze arrondissements.

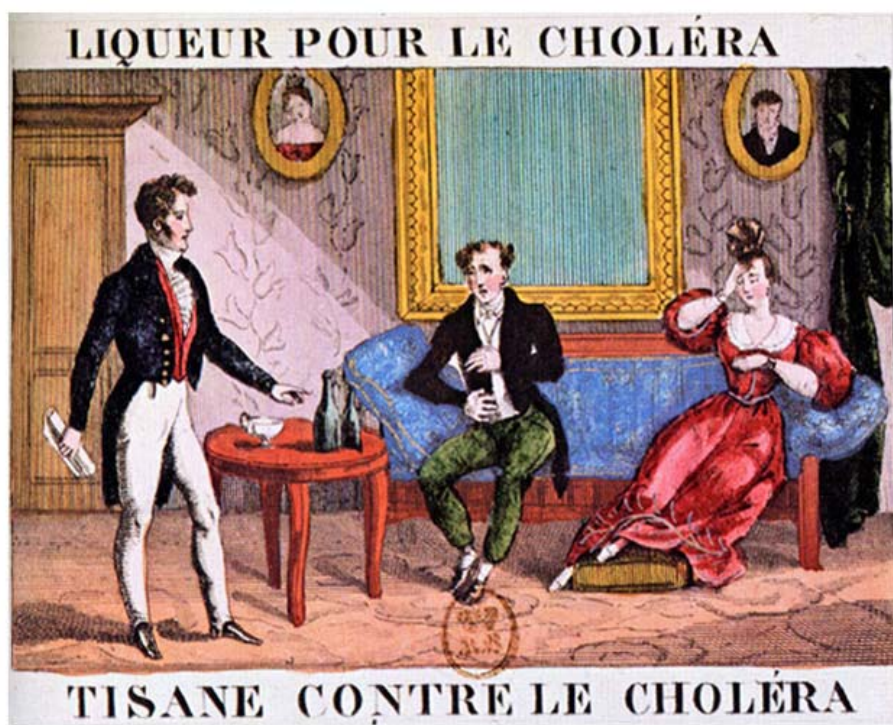
Concernant la contagiosité du choléra, leurs conclusions restent très ambiguës : "*Quoique la question de la contagion ou de la non contagion de cette maladie ait singulièrement fixé notre attention, vu qu'elle est aussi importante que difficile à résoudre, nous avons été réduits à faire l'aveu que dans l'état actuel de la science, on ne saurait être fixé sur un pareil sujet*".

C'est en 1834, après plusieurs semaines de pluies et d'orages au cours desquelles l'Huveaune et le Jarret débordent et ravagent les propriétés riveraines, qu'apparaît le 7 décembre le premier cas de choléra à Marseille : Sardon, plâtrier de son état, décède au chemin Neuf de la Madeleine (aujourd'hui boulevard de la Libération) ; quelques jours plus tard son voisin Icard, qui lui avait prodigué des soins décède à son tour et à partir du 26 décembre plusieurs quartiers sont touchés.

La Municipalité décide l'ouverture de sept bureaux sanitaires, dont un en banlieue. Dix à douze mille habitants quittent la ville, les hôtels sont déserts, ainsi que les théâtres et les cafés, les cercles sont vides, la bourse abandonnée et les affaires cessent. Afin de maintenir une activité, le préfet fait reprendre les travaux du bassin du carénage et la mairie ouvre des ateliers de charité. On organise un service particulier pour assurer la propreté des rues et l'assainissement de la ville. La mairie vote un crédit de deux cent mille francs pour faire face aux dépenses occasionnées par la maladie, auxquels viennent s'ajouter cent mille francs de la chambre de commerce et vingt-cinq mille autres de l'intendance sanitaire.

On fait en même temps appel à la bienfaisance publique avec des souscriptions qui rapportent près de cent soixante mille francs. A la demande de la population, la statue de la vierge de Notre-Dame-de-la-Garde est descendue en procession dans les principaux quartiers de la ville et exposée pendant huit jours dans la cathédrale.

Cette première épidémie avait fait 865 morts.

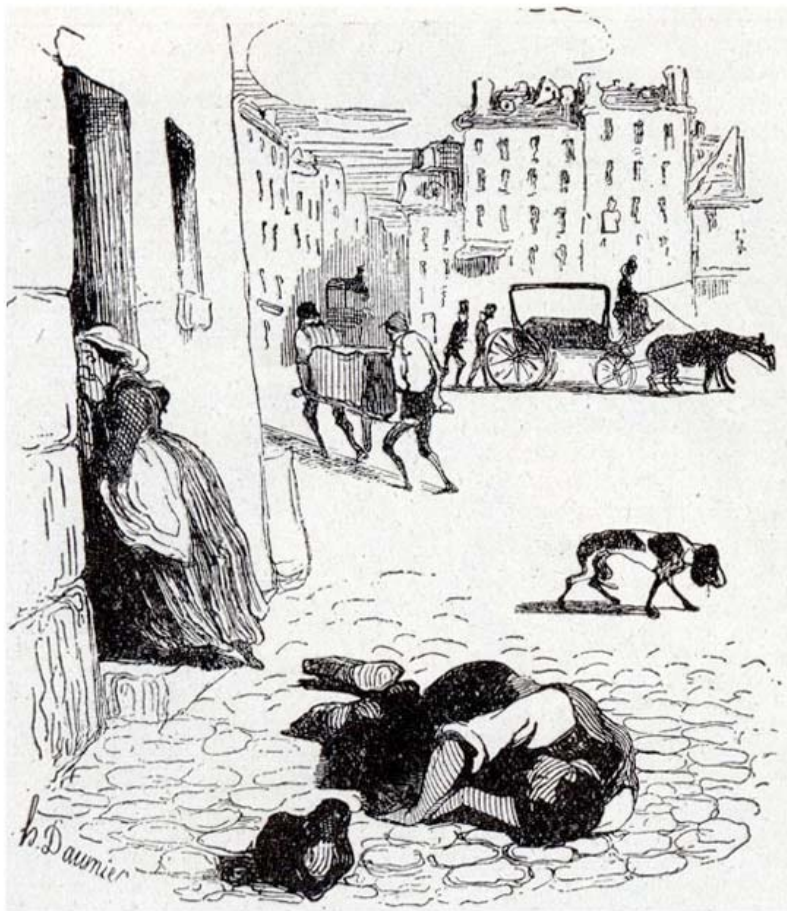


Le calme revient au mois de mars 1835. Il sera de courte durée. En effet au mois de juin le choléra est à Toulon et nombreux sont les toulonnais qui fuient la ville. Certains de ces émigrants arrivent à Marseille, les plus aisés se logent dans les hôtels alors que les malheureux campent dans le faubourg de Rome et sur le grand cours.

Le 6 juillet un émigrant toulonnais meurt du choléra au 4 rue d'Endoume et l'épidémie repart, le chiffre des décès croissant régulièrement. On ouvre de nouveau huit bureaux de secours, avec dans chacun d'eux douze administrateurs et plusieurs médecins et élèves en médecine. Tous les jours, la foule se presse devant les bureaux d'état civil pour connaître le chiffre officiel des décès cholériques de la veille. Le 24 juillet le bulletin affiche 123 morts et celui du lendemain 210 décès cholériques. A partir de là l'exode devient massif, on ne trouve plus de place dans les voitures publiques dont les prix montent en flèche. On voit partout des charrettes pleines de meubles. Des familles entières se réfugient dans les propriétés des bastides. Les plages des environs sont encombrées de fuyards qui campent en plein air. On évalue à 25.000 le nombre de personnes qui abandonnèrent la ville dans la seule journée du 25 juillet. Sur les

157.000 habitants que comptait la cité on estime qu'il n'en resta pas plus de 60.000 à la fin du mois de juillet.

Le nombre de morts est tel que le service des inhumations est débordé. On manque de cercueils et de porteurs pour transporter les cadavres et les fossoyeurs ne parviennent plus à assurer toutes les sépultures. (illustration ci-dessous)



Notons qu'à l'époque c'était l'évêque qui nommait les employés aux inhumations. On voit des parents amener eux-mêmes leurs proches au cimetière ou des dépouilles transportées dans les tombereaux qui servent habituellement à ramasser les immondices. Le grand cimetière de Saint Charles ne suffit plus et les autorités sont conduites à ouvrir ceux de Saint Victor, de Saint Laurent, de la Major, de la Charité et de l'anse de l'Ourse, qui depuis quinze ans étaient abandonnés. Au cimetière Saint Charles l'insuffisance de fosses pour recevoir les cadavres provoque une émeute réprimée par la force armée.

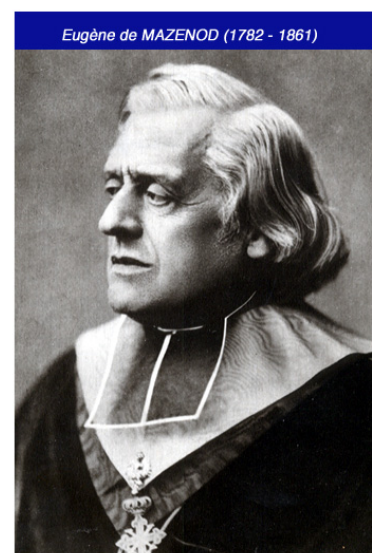
Le préfet nomme alors une commission aux inhumations qui fait appel aux ouvriers du bassin du carénage pour creuser de nouvelles fosses.

Une fois de plus on a recours à l'intervention de la vierge et la statue de Notre- Dame- de- la-Garde est redescendue en procession le 26 juillet.

Le 31, 20.000 personnes sont massées sur le Cours pour assister à la messe que doit célébrer Monseigneur de Mazenod sur l'autel dressé à cet effet.

(illustration ci-contre). Au moment où le prélat s'avance sur l'estrade, celle-ci et l'autel s'effondrent, entraînant l'évêque et les prêtres ; l'affolement est général, mais très vite Monseigneur Mazenod, sain et sauf, monte au balcon d'un des immeubles du Cours et bénit la foule ; le soir une procession générale réunissant 8.000 personnes traverse les rues désertes de la ville.

Finalement l'épidémie atteint plus de 5.000 personnes avec 2.576 morts.



Ainsi que le notent A.Fabre et F.Chailan le plus grand nombre de victimes habitaient dans les quartiers où la densité de population était la plus élevée. Il existait de véritables foyers d'infection, plusieurs décès successifs dans la même famille, la même maison ou la même rue, alors qu'il n'y a eu que peu de cas dans les campagnes où les maisons sont isolées.

En suivant pas à pas la marche de la maladie, ils arrivent à la conclusion formelle que le choléra est contagieux et se propage par les contacts avec les individus qui en sont atteints, qu'il suit le cours des fleuves, les grandes routes et les communications commerciales et maritimes. Ils relèvent que les mesures de séquestration qui s'appliquent dans les prisons, les garnisons et les monastères protègent les communautés qui y vivent.

Dans le même temps l'académie royale de médecine de Paris soutient la doctrine de la non contagion. A Marseille se trouvent également des non contagionistes comme le docteur Sue qui écrit : "*le choléra n'est pas contagieux, il se développe spontanément sous l'effet d'un fluide électrique qui se propage de dehors en dedans lorsque le corps est froid*".

Il faudra attendre cinquante ans pour que le rôle de la pollution de l'eau dans la transmission de la maladie soit définitivement établi. Entre temps Marseille aura subi dix nouvelles épidémies et **le choléra aura fait au total près de 18.000 morts.**